



Evaluation variétale laitue biologique sous abris

Célia DAYRAUD
Rémi PONS

Civam bio 66



**JOURNEE REGIONALE
MARAICHAGE BIO 2017**



Contexte

- Production importante dans la région
→ **12 millions de pieds** produits entre novembre et avril en bio en Languedoc Roussillon (2013)
- Laitues hors dérogation depuis 2016
→ Obligation **d'achat de semences biologiques**
- Variétés résistantes aux **souches de *Bremia lactucae***



Bremia lactucae : mildiou de la salade



Journée régionale maraîchage bio _ 7 décembre

Essais variétaux laitues sous abris

- Essais depuis 2010 chaque année
- **Plantation sur 3 créneaux** : récolte de fin décembre à fin mars
- Utilisation de **variétés résistantes au *Bremia lactucae*** (dernière souche n° 33 inscrite l'année dernière)
- **Visites** avec techniciens, producteurs et maisons grainières



Essai variétal

Période à risque puceron élevé			novembre					décembre				janvier				février				mars			avril					
	Obtenteur	Résistances	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Batavia Blonde																												
Ferega	Vitalis	BI 16 à 33																										
Sumitie (non testée au CivamBio66)	RZ	BI 16 à 33 EU, Nr0																										
H1154	Gautier	BI 16 à 33																										
Nolanie	RZ	BI 16-20, 22-33 EU																										
Notabella	Vilmorin	BI 16 à 32																										
Kerilis	Gautier	BI 16 à 32, Nr0																										
Solasie	RZ	BI 16 à 32 EU, Nr0																										
Batavia Rouge																												
Voulski	RZ	BI 16 à 33 EU, Nr0																										
Feuille de chêne blonde																												
Kilervi	RZ	BI 16 à 33 EU, Nr0																										
*E 475 (non testée au CivamBio66)	Vitalis	BI 16 à 33, Nr0																										
Kissero	Vitalis	BI 16 à 32																										
Malro	Vitalis	BI 16 à 31, Nr0																										
Feuille de chêne rouge																												
Zoumai	RZ	BI 16 à 33 EU, Nr0																										
Kaftan	Vitalis	BI 16 à 32, Nr0																										
Kassian	Vitalis	BI 16 à 32, Nr0																										
Laitue pommée																												
ISADORA	RZ	BI 16 à 33 EU, Nr0																										
E 397	Vitalis	BI 16 à 33 EU																										
Fakto	Vitalis	BI 16 à 33 EU																										
MARBELO	Vitalis	BI 16 à 33, Nr0																										
ONDATRA	RZ	BI 16 à 33 EU																										
BRA 6756 (CARAMBAR)	Vilmorin	BI 16 à 32, Nr0																										
Sucrines																												
Tregoney	Vitalis	BI 16 à 33, Nr0																										

*E475 : graines bio disponibles en octobre 2017

(++) Période de récolte avec des notes obtenues dans les essais variétaux du CivamBio66 et de la Sica Centrex en complément

Nr0 : Résistance puceron *Nasonovia Ribisnigri*

BI : Bremia Lactucae, tolérance aux races énumérées

Diffusion

Diffusion essais

- Diffusion via **flash technique spécial salade**
- **Fiche culture laitues sous abris : Sud et bio**

www.sud-et-bio.com



Le choix variétal vous est proposé à partir des essais du CIVAMBIO66, de Sud expé – Centrex et de l'actualité Bremia.

Cette année une nouvelle souche de *Bremia lactucae* (BI) a été inscrite (N°33) et retrouvée sur plusieurs variétés référentes, entraînant un choix variétal plus restreint. Certains créneaux seront difficilement comblés avec des variétés disposant de la gamme de résistance complète BI 16-33.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

En cultures sous abri et plein champ les types : laitue beurre, batavia verte, feuille de chêne blonde et feuille de chêne rouge sont dans la liste « HORS DEROGATION », l'utilisation de semences bio est obligatoire. Il est toutefois possible de faire une demande de dérogation pour les situations exceptionnelles comme l'utilisation de variétés résistantes à toutes les races de Bremia, adaptées à la 4^{ème} gamme. Cette demande de dérogation peut être faite sur le site www.semences-biologiques.org mais il faut attendre la réponse de l'organisme de contrôle.

PROTECTION CONTRE LE BREMIA (= MILDIOU DE LA LAITUE)

Nous n'avons toujours pas de possibilité de protection efficace contre le Bremia en AB, il convient donc de mettre en œuvre les mesures prophylactiques avec rigueur pour limiter le risque d'attaque.

1. Choisir les variétés offrant la résistance complète (BI : 16 à 33).
2. Avoir une gestion rigoureuse de l'irrigation.
3. Avoir une bonne gestion de l'aération.
4. Utiliser plusieurs variétés pour un même créneau, si possible de maisons grainières différentes. En effet, leur construction génétique différente permettra de mieux résister à une potentielle nouvelle attaque de Bremia.

BILAN 2016

La campagne 2016/2017 a été particulièrement virulente avec l'apparition de la race 33 qui a été retrouvée dans plusieurs pays européens et officiellement désignée en avril 2017. D'autres nouvelles races de Bremia ont été détectées mais leur impact est resté limité géographiquement. Certaines attaques ont été recensées dans nos tunnels sur des variétés qui disposent de la gamme de résistance complète 16-33.

Le mois de janvier a été très froid et pluvieux : il y a eu du gel début puis mi-janvier, suivi d'un redoux (relevé jusqu'à -5° sous serre le 19 janvier). Durant la semaine 7, l'équivalent d'un mois et demi de pluie est tombé en 2 jours.

L'humidité permanente a entraîné l'apparition de Bremia sur de nombreuses variétés dès début janvier chez les producteurs et aux alentours du 26 janvier dans le tunnel.



Merci pour votre
attention

Journée régionale maraîchage bio _ 7 décembre